



La moitié des diplômés du supérieur, natifs de Bourgogne Franche-Comté vivent dans une autre région

En 2012, plus de 600 000 personnes nées en Bourgogne Franche-Comté sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou étudiants. La moitié résident à l'extérieur de la région, principalement en Île-de-France et en Auvergne Rhône-Alpes. À l'inverse, la région bénéficie aussi de la présence de diplômés natifs d'autres régions, notamment celles qui sont limitrophes. Mais au jeu de ces mobilités, la Bourgogne Franche-Comté perd des étudiants et des diplômés du supérieur à tous les âges de la vie.

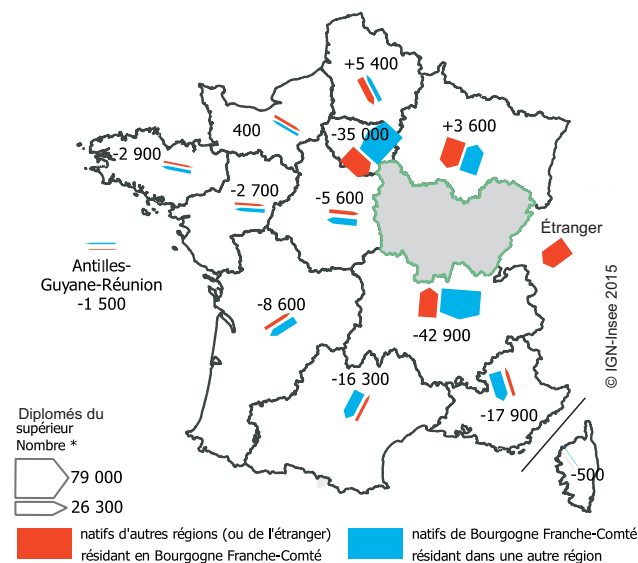
Marie Léger, Insee Bourgogne
Agnès Boudaquin et Franck Weinachter, Insee Franche-Comté

Plus de 600 000 adultes natifs de Bourgogne Franche-Comté sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou poursuivent des études supérieures. Comme en moyenne en

France de province, 28 % des natifs de Bourgogne et de Franche-Comté sont en études ou diplômés du supérieur. La région occupe ainsi le 7^e rang des 13 nouvelles régions françaises.

La Bourgogne Franche-Comté est la seconde région qui « essaime » le plus. Ainsi, parmi les natifs diplômés du supérieur ou étudiants, près de la moitié, 49 %, vivent dans une autre région en 2012. Ces départs sont très souvent liés aux différentes étapes de la vie : études, entrée dans la vie active ou encore retraite. Ces adultes diplômés et étudiants ayant quitté la région résident pour l'essentiel en Auvergne Rhône-Alpes (79 000) et en Île-de-France (74 800). Ces deux régions qui disposent d'une grande aire métropolitaine, proposent à la fois une offre de formation supérieure qui couvre toutes les disciplines et des opportunités d'emplois qualifiés. L'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine figure aussi parmi les principales régions d'accueil de ces diplômés : 35 300 y résident, principalement nés en Franche-Comté.

1 Diplômés du supérieur : des migrations surtout avec les régions voisines



Quatre résidents diplômés sur dix ne sont pas nés dans la région

À l'inverse la région accueille aussi des diplômés de l'enseignement supérieur natifs d'autres régions. Ainsi 40 % des 528 400 diplômés du supérieur et étudiants résidant en Bourgogne Franche-Comté, ne sont pas natifs de la région : 43 800 sont nés à l'étranger, soit 8,3 % de cette

population résidente diplômée ; les autres sont pour l'essentiel et à part quasi égale nés en Île-de-France (39 800), en Alsace Champagne-Ardenne Lorraine (38 900) ou en Auvergne Rhône-Alpes (36 100).

La région perd des diplômés de l'enseignement supérieur

Études, premier emploi, installation en couple, retraite, ces différentes étapes de la vie professionnelle et familiale entraînent souvent un changement de résidence, hors de sa région de naissance. En Bourgogne Franche-Comté, quel que soit l'âge, les migrations des diplômés s'exercent en défaveur de la région. Celle-ci est en effet peu attractive pour les étudiants comme pour les actifs et les retraités diplômés. Ce n'est pas le cas de l'Île-de-France qui exerce une

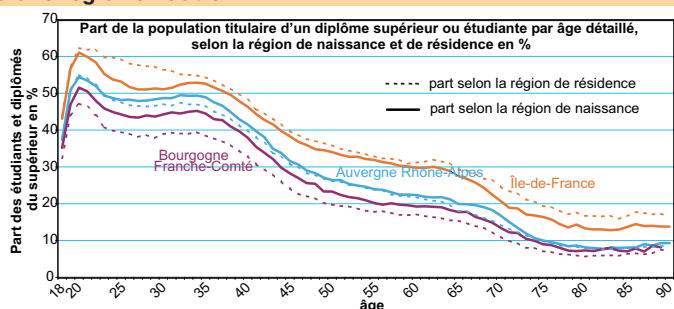
attraction à tout âge et de Auvergne Rhône-Alpes qui attire de nombreux étudiants.

Ainsi, l'écart entre région de naissance et de résidence est assez important. Parmi les diplômés et étudiants du supérieur nés en France, 3,7 % résident en Bourgogne Franche-Comté alors que 4,7 % y sont nés, soit un solde déficitaire de 124 500 personnes.

De ce fait, la région compte peu de diplômés du supérieur et d'étudiants dans sa population : 24 % seulement contre 27 % en moyenne de province et 30 % en France métropolitaine. Cela tient en partie à la structure de l'appareil productif, plus industriel et surtout moins tertiaire.

Cette moindre proportion se vérifie à tous les âges, mais l'écart est accentué pour les jeunes de 18 à 24 ans : 42 % sont diplômés ou en études dans la région contre 46 % en province. ■

2 Selon les âges de la vie, les mobilités jouent différemment d'une région à l'autre



Lecture : la comparaison entre les deux courbes d'une même couleur représente l'écart entre la part des natifs et la part de la population résidente disposant d'un diplôme supérieur ou étudiante par âge détaillé. La différence entre les deux courbes tient aux comportements de mobilité, internationale ou interrégionale, au fil du cycle de vie.

Source : Insee, recensement de la population 2012.

Les diplômés bourguignons plus mobiles que les francs-comtois

En 2012, 29 % des natifs de Franche-Comté sont diplômés du supérieur ou en voie de l'être contre 27 % des natifs de Bourgogne. Cet écart tient en partie à la structure de l'appareil de formation, davantage organisé en Franche-Comté autour des sections de techniciens supérieurs implantées dans les lycées. Celles-ci offrent des possibilités de poursuites d'études dans les territoires éloignés des structures universitaires. La Bourgogne, beaucoup plus étendue en superficie, propose des formations plus générales, dont le maillage est de fait moins serré.

La Bourgogne « exporte » davantage ses étudiants et diplômés. Sa plus grande proximité avec l'Île-de-France renforce ce phénomène auquel s'ajoutent les migrations de Bourguignons vers Rhône-Alpes plus soutenues que celles des Francs-Comtois. Au final, 53 % des diplômés et étudiants de l'enseignement supérieur natifs de Bourgogne ont quitté la région contre 43 % des natifs Francs-Comtois.

En sens inverse, les diplômés et étudiants du supérieur qui sont nés dans les autres régions s'installent peu en Bourgogne et en Franche-Comté. Les deux régions perdent ainsi davantage de diplômés qu'elles n'en gagnent.

Entre la Bourgogne et la Franche-Comté, les échanges de diplômés du supérieur et d'étudiants ne donnent pas lieu à des volumes migratoires importants malgré la proximité spatiale. Ces flux sont très en deça de ceux qui se dirigent vers l'Île-de-France ou Rhône-Alpes. Ainsi 9 300 natifs de Bourgogne, diplômés du supérieur ou étudiants résident en Franche-Comté en 2012 ; dans l'autre sens, 12 800 natifs de Franche-Comté se sont installés en Bourgogne. La Bourgogne est donc gagnante au jeu de ces migrations, mais ces échanges restent dans un sens comme dans l'autre modestes, aucune des deux régions n'exerçant une forte attractivité sur l'autre.

Champ de l'étude

L'étude porte sur les adultes âgés de 18 ans ou plus et résidant en France. Les natifs d'une région française résidant aujourd'hui à l'étranger ne sont pas pris en compte.

L'étude prend en compte toutes les personnes disposant d'un diplôme de l'enseignement du supérieur, ainsi que les personnes majeures en cours d'étude.

Insee Franche-Comté

8, rue Louis Garnier

25020 Besançon

Directeur de la publication :

Patrick Pétour

Rédacteur en chef :

Martine Azouguagh

ISSN : 2416 - 8181

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Degorre A., « Les diplômés du supérieur en Nord-Pas-de-Calais » *Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais* n° 10, janvier 2015.
- « Région de naissance, région de résidence : les mobilités redessinent la carte de France des diplômés du supérieur » *Insee Première* n° 1557, juin 2015.
- « Les inégalités dans l'accès aux hauts diplômes se jouent surtout avant le bac » *France portait social - Insee Références* - Édition 2012.

